

# Règlement de jeu

- 1.** La société Zenitude Groupe, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro B 520 816 489 et dont le siège social se situe au 15 rue de la Haye 67300 Schiltigheim organise un jeu concours qui se déroulera du 01/12/2017 au 24/12/2017 inclus, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce jeu prend le nom de « Jeu-concours – Calendrier de l'avent 2017 ».
- 2.** Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est déployé uniquement en langue française.
- 3.** Il est réservé aux personnes majeures résidant en France Métropolitaine, à raison d'une personne majeure par foyer résidant à la même adresse, à l'exclusion du personnel de la société organisatrice, des personnes ayant participé à la conception du jeu et assurant sa mise en place ainsi que les membres de leurs familles (conjoint et descendants vivant sous le même toit).
- 4.** Le jeu est doté des prix suivants :
  - 14 cartes cadeau de la marque Zenitude Hôtel-Résidences d'une valeur unitaire de 68€. Cette carte sera valable du 01/02/2018 au 01/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité) dans tous les établissements de la marque Zenitude Hôtel-Résidences. Cette carte permet de bénéficier : d'une nuitée dans un logement (studio double ou équivalent) pour 2, avec deux petits-déjeuners, taxes de séjour et un produit cadeau (bouteille de vin, de crémant ou autre, selon disponibilité. Ces lots sont à gagner respectivement le 02/12/2017, le 03/12/2017, le 05/12/2017, le 06/12/2017, le 08/12/2017, le 10/12/2017, le 12/12/2017, le 14/12/2017, le 15/12/2017, le 16/12/2017, le 18/12/2017, le 20/12/2017, le 22/12/2017 et le 23/12/2017.
  - Un séjour de quatre nuits pour deux personnes en studio double dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Le Maestria à Antibes, 664 route de 3 Moulins, 06600 Antibes. Les petits-déjeuners ne sont pas compris. Les taxes de séjour ne sont pas comprises. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 286€ (valeur indicative au 01/12/2017). Ce lot est à gagner par tirage au sort le 24/12/2017.

- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en studio supérieur dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences La Tour de Mare à Fréjus, 566 via Aurelia, 83600 Fréjus. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 130€ (valeur indicative au 01/12/2017). Ce lot est à gagner le 01/12/2017.
  
- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en studio double supérieur dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Les Hauts d'Annecy, 16 rue du Champ de la Taillée, 74600 Annecy. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 125€ (valeur indicative au 01/12/2017). Ce lot est à gagner le 04/12/2017.
  
- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en studio supérieur dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Narbonne-Centre, 18 Boulevard Général de Gaulle 11000 Narbonne. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 150<sup>e</sup> (valeur indicative au 01/12/2017) Ce lot est à gagner le 07/12/2017.
  
- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en appartement standard 1 chambre dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Le Parc de l'Escale, 8 rue de Caulet 31300 Toulouse. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 180€ (valeur indicative au 01/12/2017). Ce lot est à gagner le 09/12/2017.
  
- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en appartement 1 chambre dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Les Terrasses du Lac, 8 bis route de l'horloge 74500 Evian-les-Bains. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du

gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 138€ (valeur indicative au 01/12/2017). Ce lot est à gagner le 11/12/2017.

- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en studio double dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Versailles, 50 Route de Port Royal des champs 78114 Magny-les-Hameaux. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 130€ (valeur indicative au 01/12/2017). Ce lot est à gagner le 13/12/2017.
- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en studio supérieur dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Les Portes de l'Océan, 47 bd de la libération 44600 Saint-Nazaire. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 134€ (valeur indicative au 01/12/2017) Ce lot est à gagner le 17/12/2017.
- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en studio deux personnes dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Toulouse Métropole, 1 allée Antoine Osète 31100 Toulouse. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 108€ (valeur indicative au 01/12/2017). Ce lot est à gagner le 19/12/2017.
- Un séjour de deux nuits pour deux personnes en studio supérieur dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences L'Acacia, 1 A chemin de Lannedarré 65100 Lourdes. Les petits-déjeuners et taxes de séjour ne sont pas compris. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 94 € (valeur indicative au 01/12/2017) Ce lot est à gagner le 21/12/2017.

**5.** Les prix seront acceptés tels qu'ils sont annoncés. Aucun changement pour quelque raison que ce soit ne pourra être demandé par le gagnant.

- 6.** Aucune contrepartie ou équivalent financier du prix ne pourra être demandé par le gagnant sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement.
  
- 7.** Ce jeu se déroule exclusivement sur la plate-forme du site internet du groupe Zenitude Hôtel-Résidences à la page prévue à cet effet et aux dates indiquées dans l'article 1. La participation au jeu s'effectue de la manière suivante : Ce jeu est organisé sur le principe d'instant gagnant, sous la forme d'un calendrier de l'avent. Chaque participant peut jouer une fois par jour (si le participant a déjà joué une fois, il lui sera demandé de retenter sa chance le jour suivant).  
Pour participer, les personnes s'inscrivent via le site internet de la société, en renseignant leur nom, prénom et adresse mail (une confirmation d'inscription leur est envoyée par mail). Une fois l'inscription effectuée, les participants accèdent à l'interface calendrier de l'avent du site internet de la société organisatrice. En cliquant sur la date du jour sur le calendrier, ils découvrent s'ils gagnent ou s'ils perdent (décision prise par un algorithme). Si la vignette indique perdant, les participants sont invités à rejouer s'ils le souhaitent le jour suivant.
  
- 8.** Si la vignette indique gagnant, le participant doit renseigner via un formulaire en ligne son nom, prénom et adresse postale : le lot concerné sera envoyé au participant par courrier entre le 01/01/2018 et le 30/01/2018. Le remplissage de ce formulaire est obligatoire pour prétendre au lot remporté. Si le joueur ne remplit pas ce formulaire son gain ne sera alors plus pris en compte. Par ailleurs, un tirage au sort sera effectué par informatique (selon un algorithme) parmi l'ensemble des participants le 24/12/2017 ; la personne tirée au sort remportera le lot défini comme suit : Un séjour de quatre nuits pour deux personnes en studio double (selon les disponibilités) dans l'établissement Zenitude Hôtel-Résidences Le Maestria à Antibes, 664 route de 3 Moulins, 06600 Antibes. Les petits-déjeuners sont compris. Les taxes de séjour ne sont pas comprises. Ce séjour est valable du 01/02/2018 au 31/12/2018 (dates au choix du gagnant, sous réserve de disponibilité). Ce lot a une valeur de 286€ (valeur indicative au 01/12/2017). Ce lot est à gagner par tirage au sort le 24/12/2017.
  
- 9.** La société organisatrice Zenitude Groupe se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, de modifier, remplacer, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ce jeu-

concours sans préavis, sans que sa responsabilité ne soit engagée de ce fait. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les candidats.

- 10.** Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à la société organisatrice.

Il est précisé que les données recueillies à l'occasion du présent jeu-concours (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone mobile et email) peuvent être utilisées ultérieurement à des buts promotionnels et/ou commerciaux.

Zenitude Groupe ne saurait être tenue responsable d'aucun préjudice sur l'ensemble de la durée du jeu, quand bien même le site serait indisponible dû à une mauvaise connexion internet du participant, problème de navigateur ou tout autre souci informatique.

- 11.** La société organisatrice pourra annuler tout ou partie du présent jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au présent jeu-concours ou de la détermination des gagnants.

Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

- 12.** La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement sans réserve.

Le simple fait de participer à ce jeu-concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement et de l'arbitrage de la société organisatrice pour les cas prévus ou non prévus.

- 13.** Le présent règlement est déposé en l'étude de Maître SCHAEFFER Cathia, Huissier de Justice, 15 rue du Général de Castelnau à 67000 STRASBOURG.

Il sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en ferait la demande auprès de la société organisatrice. (timbre remboursé sur demande au tarif lent en vigueur dans la limite d'une demande par foyer, même nom, même adresse).

- 14.** En cas de réclamations, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises à la société organisatrice, dans un délai de quatre (4) mois à compter de

la date de clôture du jeu (timbre remboursé sur demande au tarif lent en vigueur dans la limite d'une demande par foyer, même nom, même adresse).

En cas de différence entre la version du règlement déposée chez l'huissier et la version du règlement obtenue par toute personne qui en aurait fait la demande, c'est la version déposée chez l'huissier qui prévaudra dans tous les cas de figure.

**LES PARTIES S'EFFORCERONT DE RESOUDRE A L'AMIABLE TOUT LITIGE QUI SURVIENDRAIT A L'OCCASION DE L'EXECUTION DU PRESENT REGLEMENT.**

**EN CAS DE DESACCORD DEFINITIF, ET SOUS RESERVE DES DISPOSITIONS LEGALES, LES TRIBUNAUX DE STRASBOURG SERONT SEULS COMPETENTS.**